



Conseil municipal du 23 février 2023

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES



Balance budgétaire 2022

Fonctionnement 2022



98 % de taux de réalisation des dépenses de fct estimées au BP,
107 % de taux de réalisation des recettes de fct estimées au BP

Excédent de fonctionnement de l'exercice tous chapitres confondus : 539 103 €
(rappel 2021 : 821 751 €)

En **investissement**, avec un total de **442 952 €**, le taux de réalisation est de **30%**

Le résultat de la section d'investissement est de **+ 279 767 €**.

Restes à réaliser d'investissement reportés sur l'exercice 2023 :

269 043 € de dépenses

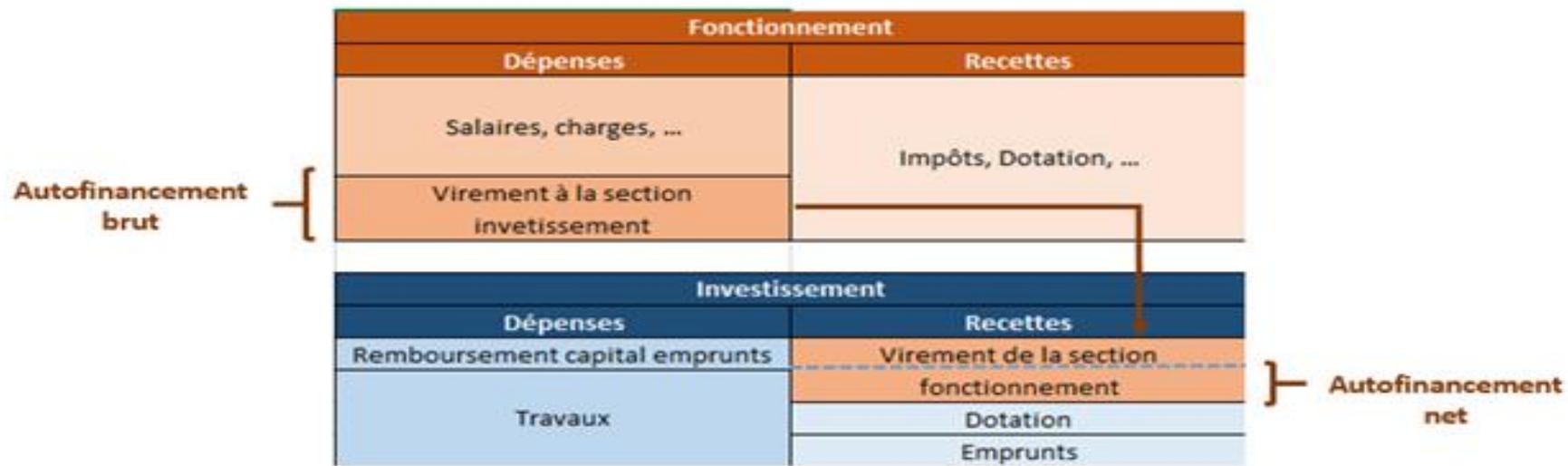
285 881 € de recettes

Soit un résultat net de l'exercice budgétaire 2022 de + 818 871 €

(rappel 2021 : **856 103 €**) qui sera partagé entre un maintien en excédent de fonctionnement capitalisé et en équilibre de la section d'investissement en fonction des projets.



Capacité d'autofinancement



Excédent brut (recettes réelles hors
cessions d'immobilisation – dépenses
réelles)

677 270 €

Remboursement capital des emprunts

194 217€

Capacité d'autofinancement nette

483 053 €

En ajoutant l'excédent de

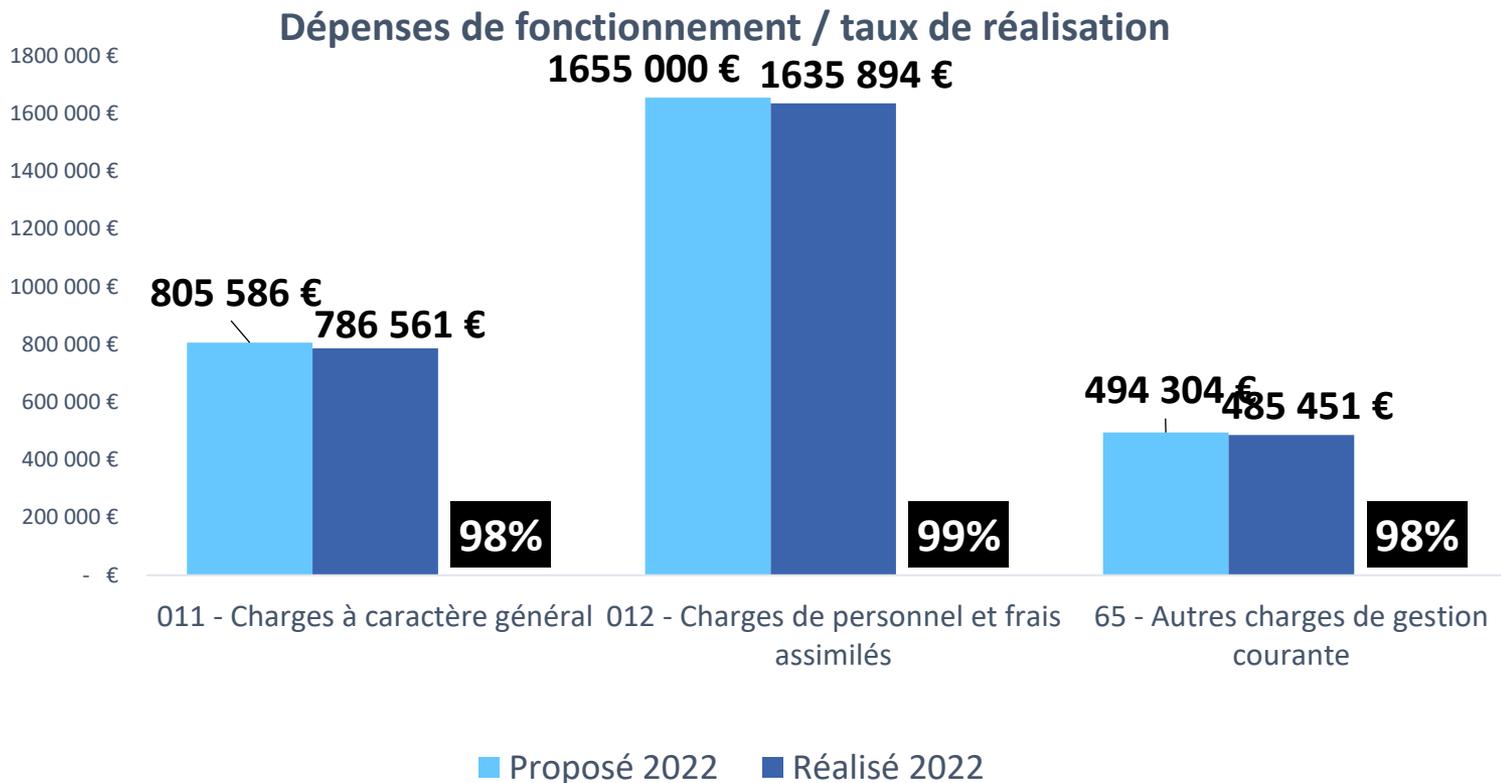
fonctionnement reporté de 471 751 €

900 804 €

Rappel 2021 : CAF BRUTE : 626 247 € / CAF NETTE : 432 786 €



Fonctionnement / Détail réalisation des dépenses 2022





Fonctionnement – Dépenses 2022

Budget prévisionnel sincère, au regard des dépenses réellement exécutées

011 Charges à caractère général :

(94% de réalisation à 786 561 € en progression de 15% p. r. au réalisé 2021)

Les quelques comptes en dépassement à noter :

- 60623 Alimentation : hausse des tarifs NewRest inflation (+6 000 € pr au prévu = + 4 %)
- 60631 Produits d'entretiens : hausse tarifs nouveau marché et consommation importante (+ 4 700 € = + 35 %)
- 60636 Vêtements de travail : achat de « doudounes » Millery pour personnel « sédentaire » (+ 1500 € = + 43 %)
- 611 Prestations de services : Dépassement pour cause de travaux exceptionnels élagage arbre dangereux, clôture mission archivage (+ 6 500 € = + 7 %)
- 6135 Location mobilières : location urgence camion suite à panne d'un camion (+ 5 700 € = + 70 %)
- 61524 Bois et forêts : + 2900 € (+ 48 %) pour travaux élagage d'urgence
- 61558 Autres biens : + 1 700 € (+ 3 %) réparation divers équipements mécaniques
- 6156 Maintenance : + 5 200 € = + 7 % (évolution coûts maintenances logiciels divers + acquisition module supplémentaire outil budgétaire)
- 6283 Frais d'entretien : + 3 700€ = + 8 % (frais divers absence personnel municipal)



Fonctionnement – Dépenses 2022

Budget prévisionnel sincère, au regard des dépenses réellement exécutées

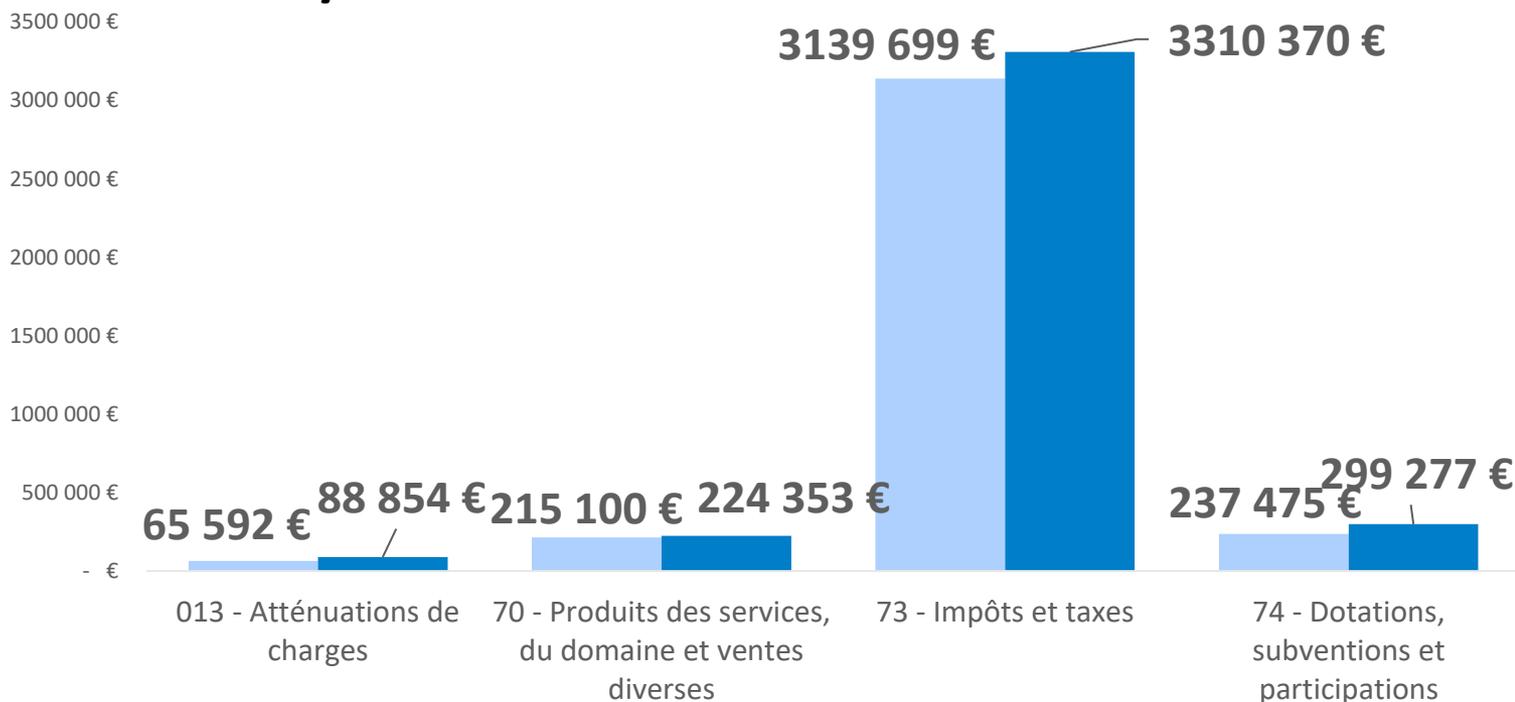
Sur les charges de personnel 012 : 99% de réalisation, pour un montant de 1 635 894 € (en hausse à + 10% p.r au réalisé 2021).

Principaux impacts qui avaient été anticipés :

- Augmentation point d'indice + 3,5%
- PPCR, augmentation d'échelons et de carrière;
- Augmentation de la base RIFSEEP suite à la compensation des jours d'ancienneté au 01.01.22 ;
- Heures complémentaires/supplémentaires liées au covid notamment pour le périscolaire
- Poste saisonnier ou accroissement au service technique, en priorité pour la période des feuilles;
- Passage à 35h sur des agents d'entretien dont les missions ont dû être accrues avec l'évolution de l'occupation des locaux.
- Doublons de 2 postes pour épuisement CET avant départ en retraite (bibliothèque et comptabilité)
- Evolution des effectifs périsco
- Compensation de 2 postes en arrêt pour maladie ou AT : état civil et responsable bâtiment
- Une année entière de poste assistante de direction



Fonctionnement / Détail réalisation des recettes 2022



Recettes de fonctionnement / taux de réalisation

A noter :

Au 73 :

+ 97 K€ au titre de la TF/TH par rapport aux estimations par dynamique des bases

+ 66 K€ au titre des droits de mutation dynamique prix immobilier et nombre transactions >> prévoir une dynamique inverse en 2023 au regard de l'affaissement du nb de transactions

Au 74 :

+ 80 K€ au titre de la compensation suppression TH / part syndicale

■ Proposé 2022 ■ Réalisé 2022



Orientations budgétaires 2023 : dépenses de fonctionnement / scénario de base

Chapitres	2020	2021	2022	Proposé 2023	Progression proposé 2023 / réalisé 2022	Progression proposé 2023 / proposé 2022
Charges à caractère général	632 034 €	659 227 €	786 561 €	884 917 €	13%	10%
Charges de personnel	1 402 777 €	1 488 845 €	1 635 894 €	1 725 000 €	5%	4%
Dépenses imprévues de fct	- €	- €	- €	- €	-	
Loi SRU et FPIC	306 089 €	339 312 €	331 971 €	210 000 €	-37%	-38%
Autres charges de gestion courante	552 587 €	448 439 €	485 451 €	542 266 €	12%	10%
Charges financières	35 865 €	31 550 €	26 599 €	24 587 €	-8%	-8%
Charges exceptionnelles	4 428 €	1 677 €	2 560 €	6 000 €	134%	100%
DEPENSES REELLES	2 933 779 €	2 969 051 €	3 269 036 €	3 392 770 €		
Virement vers la section d'investissement	178 735 €	534 661 €	688 582 €	757 836 €		
Amortissement	133 115 €	142 029 €	140 168 €	139 333 €		
DEPENSES TOTALES INCLUANT LES ECRITURES D'ORDRE	3 245 629 €	3 645 741 €	4 097 787 €	4 289 938 €		
			Evolution 2023/2022 des dépenses réelles	3,79%		



Orientations budgétaires 2023 : dépenses de fonctionnement

Les points notables :

- Charges à caractère général :

- Fonctionnement régulier des interventions sur service bâtiment/maintenance avec équipe au complet >> divers travaux en régie pour accompagner la mise à niveau de nos équipements
- Hausse sensible des coûts énergétiques :
 - Evolution maîtrisée de l'électricité, estimation + 15% pour le gaz, proposition de porter la hausse de ce compte à **+30 000 €**.
 - Vigilance sur risque de hausse très nette du gaz à partir de 2024 > dégradation prospective budgétaire jusqu'à fin de mandat (**+90 K€ / an** à compter de 2024)
- Intégration d'une mission exceptionnelle en prestations de service (audit organisationnel RH) : **+ 30 000 €**
- Vigilance forte sur les produits d'entretien : **20 000 € de proposé en 2023**, hausse très sensible depuis 2019 (+ 150% d'augmentation)
- Progression des animations / expositions bibliothèque / participations diverses sorties scolaires



Orientations budgétaires 2023 : dépenses de fonctionnement

- Charges de personnel :

Augmentation sensible liée à plusieurs facteurs conjoints :

- Intégration d'une hypothèse de hausse du point d'indice à +3,5% à partir de juillet 2023,
- PPCR, augmentation d'échelons et de carrière à prévoir ;
- Recrutement PM
- Compensation administratif sur arrêt maladie,
- Marge pour permettre adaptation des services aux recommandations de l'audit organisationnel : hypothèse renfort pôle technique, adaptation des services à la population,

Prélèvement SRU : 192 000 € vont venir en déduction de nos pénalités SRU sur les exercices 2023 et 2024 en contrepartie des engagements pris sur l'anneau historique, ce qui aura comme impacts concrets :

- Aucun prélèvement à prévoir en 2023
- Prélèvement limité à 80 000 € en 2024



Orientations budgétaires 2023 : dépenses de fonctionnement

Les points notables :

- Autres charges de gestion courante

Ce chapitre recouvre principalement pour rappel les subventions aux associations et les indemnités des élus.

Sur le soutien aux structures associatives :

- Enveloppe similaire à 2022 sur appel à projets associatif hors enfance / jeunesse
- Des sollicitations qui évoluent fortement pour le secteur enfance/petite enfance avec des demandes à + 80 000 €. **Au regard de la dynamique des dépenses contraintes, il apparaît essentiel de plafonner cette hausse pour la maîtriser autour de 40 K€ au total pour les deux structures. Doubler ce travail d'un audit CAF sur les structures (ce qui porterait la hausse du chapitre à +12% p.r au réalisé 22)**
- Participation syndicale en légère hausse : prévoir impacts grands travaux sur les EP à compter de 2023 et donc modalités d'affectation (+ 2 000 €)

Vigilance sur les évolutions de ce chapitre en lien avec grands projets d'investissements sur les réseaux d'eau pluviale

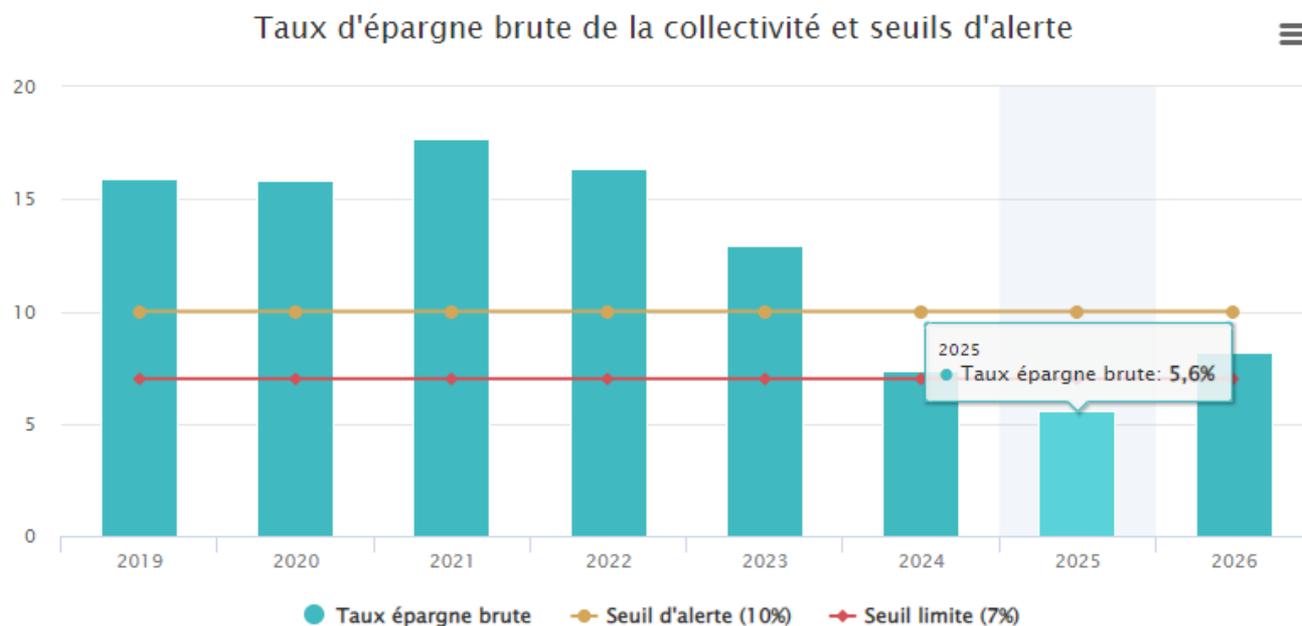
- Légère évolution indemnités élus, intégrant hypothèse sur évolution point d'indice et enveloppe formation indexée sur indemnités élys (+ 8 000 € au total)
- Légère hausse contribution CCAS (+ 1 096 € à + 10%)



Orientations budgétaires 2023 : dépenses de fonctionnement

Vigilance forte sur la **trajectoire des dépenses** :

> dégradation très forte de nos ratios avec l'évolution des charges générales + surcoûts énergétiques avec risque de passer sous la barre des seuils critiques en 2024



=> Une épargne nette **à moins de 100 000 €** en 2024



Perspectives budgétaires 2023

Or, une PPI très ambitieuse jusqu'à la fin du mandat :

Montant HT	RAPPEL 2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Programme des travaux, études et acquisitions diverses	220 000 €	251 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	1 371 000 €
Caserne des pompiers (hors coûts réseaux divers)	120 000 €	- €	120 000 €	120 000 €		360 000 €
Centrale solaire (acquisition foncière et prise de participation au capital)		31 203 €		175 295 €		206 498 €
Anneau historique : subventions d'équilibre, travaux parking et création salle St Jean	192 500 €		25 000 €	424 833 €	939 333 €	1 581 666 €
City stade	- €	5 000 €	170 000 €	170 000 €		345 000 €
Programmation bâtiments (Mairie, salle des fêtes et MEJC)	- €	70 000 €	50 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	2 120 000 €
Accompagnement projets de voirie CMOU G FABRE et EcoQuartier)				139 950 €	139 950 €	279 900 €
MO SYSEG ; Programme travaux Eau Pluviale, sur la base des conclusions de l'étude (avant déduction des subventions et lissage par emprunt)	- €	- €	326 991 €	326 991 €	326 991 €	980 973 €
TOTAL	532 500 €	357 203 €	991 991 €	2 657 069 €	2 706 274 €	7 245 037 €

PPI portée à **6,2M€** jusqu'à la fin du mandat

(7,2 M€ en intégrant les travaux menés pour notre compte par le SYSEG)

En intégrant notre fond de roulement + FCTVA + taxe d'aménagement, **un besoin de financement par l'emprunt estimé à 2,5 M€ (sans compter les subventions éventuelles), mais une capacité d'emprunt plafonnée à 1,5 M€** en raison de la dynamique de nos dépenses de fonctionnement



Orientations budgétaires 2023 :

> des choix stratégiques à prendre pour la suite du mandat

Les axes de travail : des actions multiples à croiser

- Réduire notre programmation pluriannuelle de travaux ?
 - **Réponse partagée en commission : attente des réponses aux différents appels à projets (dont fonds vert) pour appréhender suite à donner**

- Réduire nos dépenses de fonctionnement ?
 - **Des enjeux RH prégnants / réorganisation à accompagner – peu de leviers sur ce point (et ce d'autant plus que nous sommes plutôt dans la moyenne basse p.r. à la strate)**

 - **Mais des enjeux sur les charges à caractère général : pistes d'économie potentielles – négocier à davantage systématiser sur toutes les prestations ? / Renforcement des actions de travaux en interne ? / prétexte « inflation » pour certaines prestations ? / marchés à engager sur les domaines entretien des espaces publics et ménage / enjeu de pédagogie auprès des usagers (cf. explosion dépenses produits d'entretien...)**



Orientations budgétaires 2023 :

> des choix stratégiques à prendre pour la suite du mandat

- Agir sur la fiscalité ?
 - ***Débat en commission : Rappel sur le fait que le potentiel fiscal est actuellement encore « sous utilisé » sur la commune avec un effort fiscal situé entre 0,75 et 0,8. Vigilance cependant car cumul avec hausse des bases de +7,1%***
- Agir sur la tarification des services ?
 - Débat en commission :***
 - ***Travail d'analyse du prix de revient des services scolaires***
 - ***Remise à plat des tarifs occupation domaine public (marchés, forains, droit de terrasse...) et d'occupation des salles***

Une combinaison de ces différents leviers à prévoir



Orientations budgétaires 2023 : zoom sur le levier fiscal

Travail sur une hypothèse de revalorisation des taux de 5% :

> **Impact concret** :

- TH sur les résidences secondaires : passage de **9,71% à 10,2%**
- TF propriétés bâties : passage de **25,38% à 26,65%**

> **Bénéfices cumulatifs** :

- **Gain estimé : 70 à 80K€ en année N**, effet cumulatif sur les ratios de la collectivité (au point le plus bas, possibilité d'être autour de 200 K€ d'excédent net) et de ne pas passer sous les seuils d'alerte (voir « ratios » en fin de document);
- **Emprunt** : à fin de mandat : besoin de financement de 2 M€ pour une capacité d'emprunt de 2,4 M€.

> Un travail de pédagogie à engager autour des projets qui justifient cette action + inflation dépenses à caractère général

**Orientations budgétaires 2023 : recettes de fonctionnement / scénario avec + 5% fisca**

Chapitres	2020	2021	2022	Proposé 2023	Progression proposé 2023/réalisé 2022
Atténuation de charges de personnel	53 371 €	106 360 €	88 854 €	40 000 €	-55%
Produit des services	153 683 €	213 160 €	224 353 €	246 384 €	10%
Travaux en régie	- €	14 820 €	- €	- €	
Fiscalité	2 849 764 €	3 007 104 €	3 310 370 €	3 428 662 €	4%
Dotation et subvention de fonctionnement	399 705 €	255 600 €	299 277 €	232 706 €	-22%
Autres produits de gestion courante	12 219 €	8 304 €	9 421 €	7 000 €	-26%
Produits financiers	- €	- €	- €	- €	
Produits exceptionnels	15 825 €	4 770 €	14 731 €	8 500 €	-42%
RECETTES REELLES	3 484 568 €	3 610 118 €	3 947 006 €	3 963 252 €	0%
Excédent de fonctionnement reporté		321 721 €	471 751 €	A DEFINIR	
Opérations d'ordre	278 €	992 €	1 040 €	1 039 €	-
RECETTES TOTALES EN INCLUANT LES ECRITURES D'ORDRE	3 484 846 €	3 932 831 €	4 419 797 €	4 436 043 €	
			Evolution 2022/21 des recettes réelles	0,37%	



Orientations budgétaires 2023 : recettes de fonctionnement

En synthèse :

- **Produit des services et produits de gestion courante** : Réflexion à engager sur :
 - La tarification des salles
 - La tarification du marché et droits de place
 - La tarification cantine / service périscolaire au regard de l'évolution du prix de revient du service. Interroger également la tarification sociale (cantine à 1€ compensée par l'Etat pour 3€ soit 4€/repas)

- **Fiscalité** :
 - Revalorisation des bases de + 7,1%
 - Revalorisation de 5% des taux
 - Intégration de la dynamique d'évolution de la DSC CCVG (200 000 € par an redistribués entre les 5 communes), pour Millery, une progression estimée entre + 35 et + 45 K€. A confirmer par le vote du budget CCVG (vigilance sur prochaine année et suppression CVAE remplacée par quote part TVA)

- **Dotations et subventions de fonctionnement** : au global, dynamique nationale de « maintien » dans les mêmes proportions des dotations 2023 par rapport aux dotations 2022. Manque de visibilité sur l'après 2023



Orientations budgétaires 2023 – Ratios financiers de la collectivité

Taux épargne brute = Epargne / recettes réelles de fonctionnement

Ratios / Année	2020	2021	2022	2023	Comparatif strate
1 - DRF € / hab.	664,65	671,75	743,53	774,61	820
2 - Fiscalité directe € / hab.	357,68	378,12	416,51	458,67	477
3 - RRF € / hab.	789,44	816,37	889,49	906,57	1023
4 - Dép d'équipement € / hab.	658,99	174,0	54,75	151,41	294
5 - Dette / hab.	620,66	578,17	534,8	506,92	741
6 DGF / hab	38,49	33,71	27,23	26,93	
7 - Dép de personnel / DRF	47,81 %	50,33 %	50,03 %	50,7 %	54%
8 - CMPF	75,2 %	76,17 %	82,01 %	82,01 %	
8 bis - CMPF élargi	-	-	-	-	
9 - DRF+ Capital de la dette / RRF	87,89 %	87,66 %	88,55 %	88,6 %	88%
10 - Dép d'équipement / RRF	83,48 %	21,31 %	6,16 %	16,7 %	29%
11 - Encours de la dette / RRF	78,62 %	70,82 %	65,09 %	63,95 %	72%



Perspectives budgétaires 2023

Zoom sur les dépenses d'investissement de l'année 2023

L'enveloppe d'investissement projetée en 2023 est d'environ **665 000 €** qui se décompose comme suit, et sera affinée pour le vote du budget :

- Objectif cible de **300 000 €** de dépenses diverses pour travaux et acquisitions ;
- **120 000 €** de contribution à la réalisation de la caserne des pompiers (pour rappel : 360 000 € répartis sur 3 ans)
- **50 000 €** de frais d'étude programmiste et moe Mairie
- **170 000 €** si démarrage chantier City stade (budgétairement, engagement de la totalité de l'enveloppe prévisionnelle à prévoir)

Ce à quoi il faut ajouter les **269 043 €** de « restes à réaliser » et quelques dépenses d'études pluriannuelles.

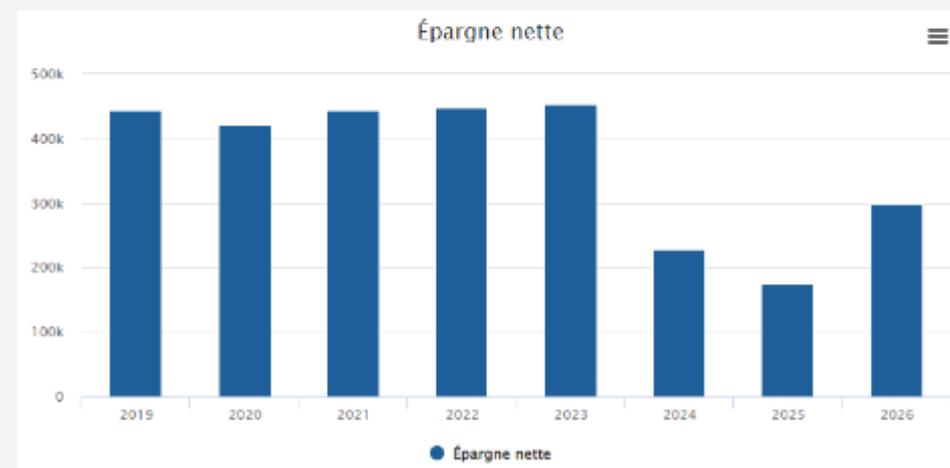
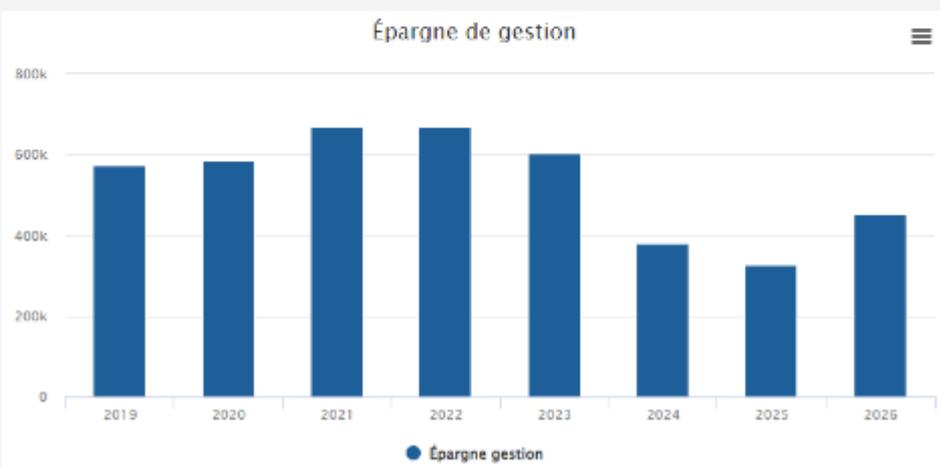
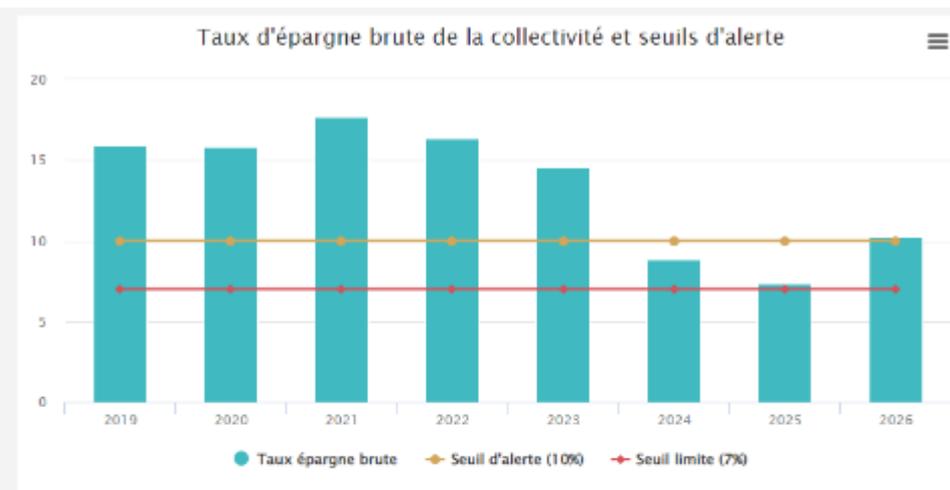
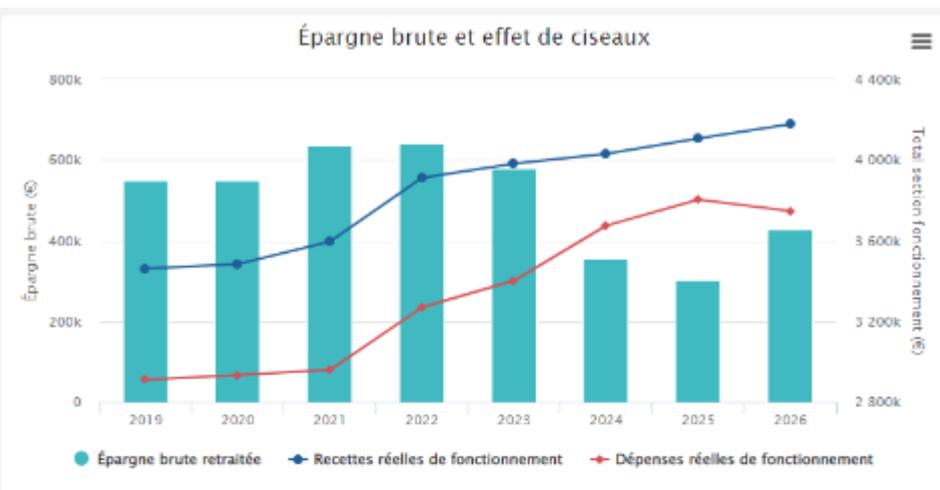
>> Soit un **engagement réel** estimé à **934 K€** en 2023 mais un **budget d'investissement** à prévoir autour de **1,5 M€ pour intégrer les opérations pluriannuelles (anneau historique + city stade).**

A noter que comptablement, à compter de 2024, la commune changera de nomenclature comptable, ce qui permettra un affichage pluriannuel des dépenses d'investissement par opération



Orientations budgétaires 2023 – Ratios financiers de la collectivité

Taux épargne brute = Epargne / recettes réelles de fonctionnement





Calendrier de préparation budgétaire

**Commission
affaires
générales
17/01 bilan
budgétaire
politique RH**

**Commission
affaires
générale 9/02
orientations
budgétaires**

**Conseil
municipal
rapport
d'orientations
budgétaires
23/02**

**Commission
affaires
générale 7/03
arrêt budget**

**Conseil
municipal
vote CG 22
CA 22,
taux fisca et
BP 23 le 23/03**